



ESQUIEZE –SERE

Compte rendu du Conseil Municipal du 30 Juillet 2019

Étaient présents : P Vuillaume, Ch Baa-Puyoulet, P Nadau, E.Coulom-Toye, JM Dellac, O.Memain, J.Places.

Absents excusés : ML Broueilh, S.Ducos. Y Lafon. Th.Lassalle-Carrere

Secrétaire de séance : J.Places

Préambule

Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour :

- l'approbation d'une convention avec la Commission Syndicale de la Vallée de Barège pour l'entretien des sentiers
- Et une décision modificative concernant les taxes dues à l'agence de l'eau

Le Conseil accepte à l'unanimité ces points supplémentaires.

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 25 Juin 2019

Sans commentaire, il est approuvé à l'unanimité.

2. Requalification urbaine : Lot 1 Entreprise Acchini, Avenant N°1

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre avec l'entreprise ACCHINI pour l'opération de requalification urbaine et aménagement du centre village. Celui-ci prend en compte les compléments au programme de l'opération demandés pour la réalisation d'une zone aménagée et la création de réseau pour les sanitaires. La plus-value s'élève à 46 404.49€.

Le montant initial du marché de 849 954.80 € HT s'élève à présent à 896 359,29 € HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant présenté.

3. Extension réseau électrique quartier du Pouey

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a été retenue pour l'année 2019 sur le programme «ECLAIRAGE PUBLIC», arrêté par le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées.

Le montant HT de la dépense est évalué à : 3 000,00 €

- FONDS LIBRES 1 500,00 €
- PARTICIPATION SDE 1 500,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve le projet qui lui a été soumis par le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées,
- s'engage à garantir la somme de 1 500,00 € au Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées, qui sera prélevée sur les fonds libres de la commune,

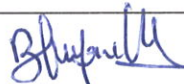


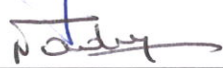

7. Décision modificative

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres des budgets en cours étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

	Articles	Montant
<i>Fonctionnement Dépenses</i>		
Reversement redevance pollution domestique	701249	+1 000
Dépenses imprévues	022	-1 000

8. Divers

La proposition du Département de proposer aux élèves une initiation à l'occitan n'a pas été retenue par le Conseil Municipal. L'ensemble des conseillers souhaiterait privilégier l'initiation à la langue anglaise.

BAA-PUYOULET Christian	
BROUEILH M-Lise	Absente excusée
COULOM-TOYE Eliane	
DELLAC J-Marc	
DUCOS Sandrine	Absente excusée
LAFON Yannick	Absent excusé
LASSALLE-CARRERE Thierry	Absent excusé
MEMAIN Olga	
NADAU Pierre	
PLACES Jacques	
VUILLAUME Patrice	